

Stage année 3

5 ECTS

Les stages permettent, par l'observation mais surtout par l'expérimentation de pratiques d'enseignement auprès des élèves ayant des besoins particuliers, d'acquérir ou de renforcer les compétences nécessaires à l'exercice de la profession dans des contextes variés, de l'école ordinaire à l'école spécialisée.

Dans une perspective de formation en alternance, articulant théorie et pratique, "agir en situation" est une composante essentielle du processus formatif. Il s'agit de prendre appui sur les savoirs pratiques déjà acquis pour, progressivement, enrichir le savoir-faire et le savoir-être.

Compétences travaillées

Compétences du référentiel MAES : l'ensemble des compétences du référentiel de compétences relatif à la formation des enseignant.e.s spécialisé.e.s fait l'objet d'une auto-évaluation en continu sur la base des échelles descriptives. A la fin de la 3ème année de formation, ces compétences sont évaluées à l'aide des niveaux de maîtrise de toutes les échelles descriptives (voir le document "Guide de la formation pratique"). Les descripteurs des échelles se trouvent dans le document "Echelles descriptives".

Compétences générales CDIP : b, c, d, f, g, h, i, j

Compétences spécifiques CDIP : a, c, d, e

Prérequis

Dans le plan d'études, le stage est lié au séminaire d'analyse de pratiques professionnelles. Les deux éléments doivent être réalisés de manière simultanée et tous deux validés pour permettre de débiter le stage et le séminaire d'analyse de pratiques professionnelles de l'année de formation suivante.

Ainsi, pour débiter le MAES56STA, les étudiant.e.s doivent avoir préalablement validé le MAES34STA ainsi que les modules MAES5APP et MAES4APP.

Thèmes et activités-clés

- utilisation de procédures d'évaluation diagnostique différenciée et de méthodes d'observation, orientées sur l'enfant et son environnement,
- élaboration, réalisation et évaluation de situations d'apprentissage et de projets pédagogiques individualisés,
- intégration et participation de l'environnement familial, scolaire et social,
- pratique réflexive.

Formations concernées

Master en enseignement spécialisé

Semestre

Automne
Printemps

Organisation du module

MAES56STA-1 Stage en responsabilité partagée / en emploi

Responsable du module

Benoit Valérie, UER PS
valerie.benoit@hepl.ch

Modalités de travail

La modalité de stage en responsabilité partagée (stage A) s'adresse aux étudiant·e·s accomplissant leur formation sans emploi dans l'enseignement spécialisé.

La modalité de stage en emploi (stage B) s'adresse aux étudiant·e·s accomplissant leur formation en emploi dans l'enseignement spécialisé.

Évaluation formative

L'évaluation formative est assurée par le·la praticien·ne formateur·trice qui accompagne l'étudiant·e en stage. Il·elle s'appuie sur les échelles descriptives.

Elle se déroule en particulier lors d'entretiens organisés à la demande de l'étudiant·e ou du·de la praticien·ne formateur·trice (PraFo), à un rythme régulier fixé dans le contrat de stage. Elle est formalisée lors du bilan intermédiaire complété sur IS-A par le·la praticien·ne formateur·trice en fin de premier semestre (voir les documents Guide de la formation pratique et Echelles descriptives).

Elle est également assurée par l'enseignant·e HEP référent·e de la pratique lors des séminaires d'analyse de pratiques professionnelles, basés sur les échelles descriptives et le référentiel de compétences. Une visite sur le lieu de stage, par l'enseignant·e HEP peut aussi être demandée par l'étudiant·e, le·la PraFo ou le·la référent·e de pratique.

Pour de plus amples informations, se référer au Guide de la formation pratique et au document Echelles descriptives.

Évaluation certificative (pour la session de juin 2026)

Certification de la pratique

Evaluation continue et annuelle de toutes les échelles descriptives.

Dossier de certification : se référer au Guide de la formation pratique de l'année en cours.

Ouvrages de base

...